

GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE

Messieurs,

Objet : Garantie bancaire à première demande
Vos réf. :
N° de commande :

Nous nous référons au marché conclu entre vous-même d'une part et, d'autre part, dans le cadre de

Par la présente, nous, nous engageons à vous payer un montant maximum de EUR (..... euros), et ceci à votre première demande nous signalant un manquement du contractant vis-à-vis de ses obligations contractuelles.

Le montant de la garantie bancaire, vous est irrévocablement dû à votre première demande, par lettre recommandée, à concurrence du montant figurant dans celle-ci, sans avoir à vous justifier vis-à-vis de nous, banque émettrice, et sans que nous puissions y opposer un refus de la part du contractant.

En cas de faillite, de règlement, de dissolution ou tout autre procédure équivalente vis-à-vis du contractant, FLUXYS BELGIUM S.A. aura également le droit de faire appel à la présente garantie par lettre recommandée.

Cette garantie bancaire n'expire qu'à la réception, par nous, du procès-verbal de réception **définitive**, conformément aux conditions contractuelles.

Cette garantie bancaire est soumise à la législation belge.